



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST

ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com



Prérequis INRS

- Être déjà titulaire du Certificat de Formateur PRAP (IBC ou 2S).

Public cible

Formateurs d'établissements publics et privés, ou intervenants extérieurs, proposant cette formation.

Nombre de participants

Groupe de 4 à 10 stagiaires.

Durée

3 jours consécutifs (21 heures).

Références réglementaires

Formation non citée dans le code du travail.

Programme de formation

Maintenir et Actualiser ses Compétences de Formateur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique spécialité IBC (Industrie Bâtiment Commerce)

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de former, d'animer et évaluer des travailleurs à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (Spécialité IBC) dans le cadre de leur entreprise, organisme de formation ou institution.

OBJECTIFS :

- Être capable d'élaborer et d'animer un projet de formation-action PRAP intégré à une démarche de prévention dans une entreprise, mobiliser et sensibiliser les différents acteurs ;
- Être capable de mettre en œuvre une démarche de repérage et d'évaluation des risques liés à l'activité physique ;
- Être capable de concevoir, organiser, animer et évaluer une action de formation PRAP.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances ;
- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques ;
- Étude de cas pratiques.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Formation en présentiel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et certificatives pendant les mises en situation de la formation.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Formateur de Formateur PRAP certifié et à jour de MAC.

CONTENUS INDICATIFS :

- Être capable d'accompagner l'entreprise dans sa démarche de prévention et dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation-action PRAP ;
- Être capable d'élaborer un projet de formation-action PRAP en tenant compte de la spécificité de l'entreprise ;
- Être capable de mobiliser les différents acteurs et d'assurer la promotion d'une action de formation-action PRAP ;
- Être capable d'analyser les risques liés à l'activité physique d'une situation de travail, dans le but de proposer des pistes d'amélioration ;
- Être capable de déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration (technique, organisationnelle et humaine) permettant de supprimer ou réduire les risques identifiés ;
- Être capable de construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail en rapport avec le projet de prévention de l'entreprise ;
- Être capable de concevoir et d'organiser une formation-action PRAP ;
- Être capable d'animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation ;
- Être capable d'utiliser différentes méthodes d'évaluation ;
- Être capable d'assurer ou faire assurer la gestion administrative d'une session de formation-action PRAP.

OBTENTION FINALE :

- Attestation de fin de formation ;
- **Carte INRS de Formateur PRAP (IBC).**